

FICHE DE REINSCRIPTION ADULTES

Heure(s) d'entraînement (à cocher) :

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Lundi 9h30-10h30	Caviole	<input type="checkbox"/>
Mardi 18h00-19h00	Caviole	<input type="checkbox"/>
Mercredi 20h00-21h30	Pierre Ilbert	<input type="checkbox"/>
Jeudi 9h30-10h30	Caviole	<input type="checkbox"/>
Jeudi 19h00-20h00	Pierre Ilbert	<input type="checkbox"/>

GYMNASTIQUE DOUCE

Lundi 10h30-11h30	Caviole	<input type="checkbox"/>
Mercredi 10h30-11h30	Caviole	<input type="checkbox"/>
Jeudi 10h30-11h30	Caviole	<input type="checkbox"/>
Vendredi 10h30-11h30	Dojo	<input type="checkbox"/>

GYM AUX AGRES

Mercredi 20h30-21h30	Pierre Ilbert	<input type="checkbox"/>
----------------------	---------------	--------------------------

Numéro de Licence :

20046.042.

Certificat Médical

1

Constitution du dossier :

- ✓ Compléter lisiblement le dossier ci-dessous
 - ✓ Certificat médical
 - ✓ 1 enveloppe timbrée à l'adresse du licencié
 - ✓ L'adhésion annuelle est de ~~160€~~ 120€ et de 160€ pour les nouveaux adhérents, -20€ à partir de la deuxième inscription (d'un même foyer fiscal)
- Elle est payable en 1 fois, **exceptionnellement** selon la situation et les aides accordées, le club acceptera un paiement en 2 fois à l'ordre de Cahors Gym.

NOM

Prénom

Date de Naissance Nationalité

Adresse



Adresse mail :

Photo
à
Coller

Attention l'adresse mail servira uniquement à Cahors Gymnastique pour vous licencier et à la Fédération Française de Gymnastique pour confirmer votre licence. (Sans adresse mail la licence ne pourra être finalisée).

Voulez-vous une attestation de paiement : oui - non

Vous trouverez toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la saison sportive (dates et horaires des manifestations...) sur le site internet cahorsgymnastique.sportsregions.fr

AUTORISATION et DROIT à l'IMAGE

Je soussigné(e)

- Autorise CAHORS GYMNASTIQUE, à utiliser les images sur quelques supports que ce soit (photos, journaux, vidéos) pour la saison en cours.
- N'autorise pas CAHORS GYMNASTIQUE, à utiliser les images sur quelques supports que ce soit.

A..... le..... 2021

Signature précédée de « Lu et approuvé ».

Cadre réservé au CLUB, Ne rien inscrire – Mode de paiement

Nom de l'émetteur du chèque

Par chèque N°1..... € N°2..... €

Espèces (contre reçu) N°.....

Chèque vacances (+2€)

Aide Pratique Sport (APS) Pass'Sport

Autres

Dossier remis au club le et Vérifié par

REGLEMENT CAHORS GYMNASTIQUE

L'adhésion annuelle comprend la licence à la Fédération Française de Gymnastique (41.44€), une assurance (3.56€) et une part club (salaires, formations des cadres et bénévoles, matériel, engagements aux compétitions, ...).

Païement par chèque le règlement annuel en 1 fois et **exceptionnellement** selon la situation et les aides accordées, le club acceptera un paiement en 2 fois à l'ordre de Cahors Gymnastique.

Le versement d'une cotisation signifie l'adhésion au projet associatif et non « une avance » sur des services attendus (il ne s'agit pas d'une prestation de services de l'association) par conséquent un adhérent ne paye pas uniquement pour pratiquer « son » sport mais il contribue à l'ensemble du fonctionnement de l'association. Pour certains motifs (déménagement, décès) un remboursement partiel des cotisations peut être envisagé. Outre ces motifs aucun remboursement ne peut être réclamé par le cotisant.

Cahors Gymnastique prend les espèces contre reçu, les Aides à la Pratique Sportive, le Pass'Sport, et les chèques vacances (majoration de 2€).

Pour des raisons de sécurité, les adhérents doivent être licenciés le plus vite possible d'où l'importance d'un rapide retour du dossier.